

Évaluation des formations



École nationale supérieure d'art de Limoges Projet d'offre de formation pour le contrat 2022-2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 VAGUE B

Rapport publié le 08/12/2021



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts²:

François-René Martin, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité. » (Article 11, alinéa 2).



Présentation

L'École nationale supérieure de Limoges (ENSA Limoges) est un établissement public d'enseignement supérieur placé sous la tutelle directe du Ministère de la Culture et celle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Riche d'un passé spécifique, indissociable d'une culture « Beaux-Arts » et d'un héritage industriel très fort et toujours fécond, elle bénéficie d'un environnement culturel, universitaire, économique, local et régional, qui apparaît dans les formations, leurs contenus et les partenariats construits. Le lieu lui-même, sur le campus universitaire de Vanteaux, fort de liens possibles, avec ses espaces, offre aux étudiants et aux personnels qui les encadrent un lieu de vie et un « outil » de travail, d'échange, de création, de résonnances, d'une très grande richesse.

L'histoire récente de l'établissement montre combien l'École et ses tutelles ont cherché à la relier à un territoire spécifique et une cartographie plus large des spécialités des écoles d'art. Cela a conduit à chercher un équilibre entre une formation générale façon « Beaux-Arts » et des parcours spécifiques, distinguant la céramique, ce qui s'impose comme une évidence, le bijou, ce qui apparaît très porteur, l'édition-écriture, domaine très concurrentiel, enfin le textile, domaine économique et théorique très vivifiant.

L'ENSA Limoges propose des formations en art et en design qui sanctionnées par un Diplôme National d'Art (DNA) conférant grade de licence et un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) conférant grade de master.

Chaque diplôme peut être généraliste ou assorti d'un parcours spécifique intitulé Céramique, Bijou, Edition/écritures, Textile soit seize parcours au total pour les deux cycles et les deux options.

Ces parcours s'inscrivent dans un projet d'école « en transition écologique et sociale », « en phase avec les questionnements du territoire qui l'accueille et le reste du monde ».

Avis sur les formations proposées

Le projet affiche un élargissement de l'offre de formation à l'édition et au textile. La création de ces deux nouveaux parcours s'inscrit dans une logique interne à l'établissement. D'une part, l'École est dotée d'un atelier édition très actif avec des moyens matériels et humains conséquents. D'autre part, la référence à la relation passée et actuelle avec la Cité de la tapisserie d'Aubusson étaye la création de parcours *Textile* permettant d'envisager la perspective d'un troisième cycle en lien avec cette dernière.

Cependant, sans éléments d'explications argumentés, il est difficile de comprendre en quoi la création de ces nouveaux parcours construit une offre de formation cohérente propre à l'ENSA Limoges. C'est pourquoi, on peut se demander s'il est opportun de créer deux nouveaux parcours alors que *Bijou*, par exemple, devrait disposer de ressources complémentaires.

De plus, les besoins de formations à un niveau DNA et/ou DNSEP en design graphique, édition et textile aux plans local et national mériteraient d'être explicités afin de positionner ces parcours au sein de l'écosystème a minima français.

Au-delà des points évoqués ci-dessus, on peut constater que l'École souhaite engager « une réflexion pour améliorer la lisibilité des évaluations. » Ceci est un point positif.

Le projet de développement présente trois axes de recherche (Céramique; Innovations numériques et scientifiques; Histoire, politique, anthropologie, territoires; Éditions, traces, empreintes de la création) autour desquels doivent s'articuler les programmes pédagogiques. À l'exception de celui



concernant spécifiquement la céramique, ces axes sont toutefois très larges et leurs formulations semblent plutôt le fruit d'une accumulation d'intérêts individuels au sein de l'école ou d'opportunités que de choix réellement stratégiques et structurants. Ils sont en tout cas trop généralistes. Les thèmes énoncés sont trop diversifiés pour asseoir une singularité de formations, notamment à un niveau DNSEP, par essence plus adossées à des domaines de recherche ou tout au moins d'expertises identifiées.

De plus, les partenariats et projets envisagés semblent couvrir de nombreux domaines (photo, design social, scénographie, cinéma, etc.), ne facilitant pas l'expertise pourtant requise dans une formation à un niveau DNSEP.

Les évolutions imaginées permettent aux étudiants d'avoir la possibilité de poursuivre des études dans le cadre de post-diplômes ou de diplômes de troisième cycle.

Les nombreux projets évoqués, en collaboration avec d'autres structures, montrent le dynamisme de l'équipe mais questionnent cependant sur les moyens humains réellement disponibles ou à déployer pour encadrer à la fois ces projets et la création/coordination de nouveaux parcours.

Les écueils retrouvés lors de l'évaluation des formations se trouvent à nouveau dans l'offre de formation transmise. Les éléments communiqués au Hcéres (fiches et projet de développement) ne permettent pas de saisir ce qui concernera tel ou tel parcours, niveau et/ou mention. Les quatre parcours identifiés – dont deux nouveaux pour les deux cycles sont présentés comme une réponse aux recommandations du Hcéres sur la lisibilité des parcours. Néanmoins, même si le Hcéres avait préconisé une meilleure clarté des parcours, elle n'avait pas insisté – bien au contraire – sur la nécessité de créer de nouveaux parcours mais plutôt de consolider ceux déjà existants.

De plus, le document remis par l'ENSA Limoges n'est pas éclairant quant à la mise en œuvre pratique par l'École-pour les élèves, de ces nouveaux parcours. Il n'est donc pas possible de savoir quelle(s) formation(s) ou parcour(s) seront concerné(es) par les très multiples projets et partenariats présentés.

Avis sur le pilotage et sur les dispositifs opérationnels

Il n'y a pas suffisamment d'informations communiquées concernant la capacité de coordination des formations et/ou de mutualisation(s) des enseignements et des équipes pédagogiques. Il peut être supposé que la « création de parcours individualisés » ou à la carte favoriseraient les mutualisations des enseignements. Cela n'est toutefois pas explicité du point de vue opérationnel et semble antagoniste avec la création de quatre parcours plus clairement identifiés (cinq si on considère qu'il y a un parcours dit « généraliste »).

La notion de « référent par spécificité », mentionnée dans le projet de développement, doit-elle être entendue comme une coordination par parcours ? Pour les deux cycles ? Comment sont pensées les coordinations des « élargissements de la pédagogie » et de la recherche mentionnées dans le projet de développement ?

Les statuts de l'Atelier cuir et du Pôle Image nécessiteraient d'être clarifiés en regard des autres parcours et plus particulièrement s'agissant de la coordination.

La création d'un organigramme représentant la répartition des responsabilités et des moyens humains au regard de la nouvelle offre de formation et de l'évolution des orientations pédagogiques permettrait de mieux comprendre l'organisation et les mutualisations envisagées.

Les 1 500 heures de cours annuels en DNA et les 18 000 heures en DNSEP relevées dans le dossier semblent difficilement envisageables tant du point de vue des étudiants que des moyens



enseignants nécessaires pour les assumer. La question des mutualisations se pose donc aussi sous cet angle particulier.

Il n'est pas possible d'évaluer la participation des étudiants et des diplômés au pilotage des formations car ce point n'est pas abordé dans les documents transmis.

La question de la participation des formations aux dispositifs de management de la qualité mis en œuvre par l'établissement n'est pas présentée du point de vue opérationnel. On peut cependant ajouter que, en l'absence de précisions dans le projet de développement, la lettre d'observations de l'ENSA Limoges envoyée suite à la transmission du rapport d'évaluation de ses formations au titre de la compagne d'évaluation 2020-2021 spécifie qu'il a été décidé de créer un conseil scientifique et de perfectionnement. « La nouvelle direction pourra réaliser, avec les équipes, la formation de cette instance qui complétera la Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE). »

Le point concernant la capacité d'autoévaluation des formations concernant les forces et faiblesses en matière d'attractivité et de réussite n'est pas traité de façon spécifique. Il est simplement annoncé que l'évaluation de l'insertion sera déléguée à une association d'Alumni, soutenue par l'École sous forme d'un emploi salarié, sans plus de précisions.

L'enseignement des langues (anglais uniquement ?) fait l'objet d'une attention notable tant au niveau des DNA que des DNSEP Art et Design : 300 heures de langue vivante ainsi que les 100 heures d'enseignement disciplinaire annuels soit 400 heures au total. Cette disposition est un atout important pour favoriser des parcours voire des carrières à l'international.

Outre les conventions (Campus France, Erasmus, etc.), partenariats et projet de master international, le développement d'une stratégie volontaire et la mobilisation de moyens humains dédiés au développement à l'international est un point positif.

En revanche, on peut s'interroger sur les fondements qui président à la création projetée d'un master international avec l'Allemagne (partenaires européens pressentis en Hongrie et Estonie), notamment les relations avec les formations existantes, même si l'on comprend bien l'utilité d'une telle initiative. On peut se demander si l'École est en mesure de porter autant de projets alors même qu'il faut lancer un véritable plan de structuration.

En matière d'innovation pédagogique, la notion de parcours individualisés est séduisante mais elle devra être précisée du point de vue de sa mise en œuvre et de sa coordination pédagogique en lien avec les moyens nécessaires à sa réalisation.

Les recommandations du Hcéres ont développé un certain nombre de points dans la perspective notamment d'aider à la réflexion sur l'offre de formation. D'une manière générale, on peut souligner qu'il a été peu tenu compte des observations faites dans le cadre du rapport d'évaluation des formations au titre de la compagne d'évaluation 2020-2021.

Le dynamisme et l'engagement des équipes sur de nombreux projets sont une fois de plus à souligner. Toutefois les documents présentés, pour l'évaluation de l'offre de formation en vue de son accréditation, souffrent d'un manque de structuration qui rendent peu lisible la future mise en œuvre du projet dans le cadre des diplômes et des parcours. Une présentation plus précise de la réalité du parcours (individualisé ?) de l'étudiant au sein des options, parcours et cycles, des principes et moyens de pilotage mais aussi de coordination, des mutualisations, donnerait plus de crédibilité au projet. De la même façon une présentation construite des différents programmes, projets, partenariats, axes de recherche en fonction des options, parcours et niveaux permettrait d'en évaluer la pertinence.



Conclusion

L'ENSA Limoges jouit de moyens conséquents notamment en termes d'espaces intérieurs et extérieurs, de ressources pédagogiques mais aussi financières permettant à un projet d'école construit et maîtrisé de se développer. Mais il semble exister un décalage entre le ressenti que l'on peut avoir sur la réalité d'une équipe motivée et prolixe, des moyens importants mis à disposition et les documents remis dans le cadre de l'évaluation de l'offre de formation de la période 2022-2027. La direction non encore nommée au moment de cette évaluation (situation compliquée à laquelle s'est ajoutée la crise sanitaire) explique la difficulté rencontrée par l'établissement pour produire un projet d'offre de formation pour les cinq ans à venir, celui-ci aurait engagé la future direction sans que cette dernière n'ait pu y participer.

Si ce contexte particulier à l'École est compréhensible, il s'avère utile néanmoins, en conclusion, de lister les points qui doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- Il apparaît nécessaire de structurer le projet global de l'École (cf. recommandations du rapport Hcéres de 2021) pour une meilleure compréhension par tous et au premier chef par les étudiants. Il parait important d'envisager, après la phase de structuration, une phase de stabilisation et de développement maîtrisé. La lettre d'observations adressée par l'École suite à la remise du rapport Hcéres précise que « l'École enrichira ainsi l'offre pédagogique en art et design dès la première année et fera une présentation plus claire des objectifs et des finalités des deux options » (pour permettre de mieux distinguer « Chaque option ayant son propre référent de parcours »). Ce point mériterait d'être développé car il n'est pas évoqué dans le cadre de l'offre de formation envisagée ;
- Il conviendrait dans le cadre de la mise en œuvre des parcours, et comme indiqué dans la lettre d'observations, « de mieux cerner les objectifs spécifiques de la formation rendant plus aisée l'adéquation entre les compétences visées et les enseignements dispensés »;
- Comme indiqué dans cette même lettre, il convient dans le cadre de la mise en œuvre des parcours « de mieux cerner les objectifs spécifiques de la formation rendant plus aisée l'adéquation entre les compétences visées et les enseignements dispensés » ;
- Il serait nécessaire de mener une réflexion sur l'évolution des effectifs des étudiants en tenant compte des moyens engagés ;
- La densité et la cohérence des actions culturelles menées par les équipes pédagogiques sont riches et nombreuses et appelleraient une coordination globale;
- Enfin, la relation au monde socio-économique semble peu existante ou n'est pas clairement présentée ; elle mériterait un développement spécifique.

Pour finir, l'offre de formation présentée apparait trop peu développée. À court terme, le projet doit être précisé et détaillé en mettant en exergue une ligne directrice et des objectifs clairs permettant aux différents acteurs de comprendre le positionnement du projet de l'école mais aussi de se projeter. Le comité d'évaluation a pleine conscience du potentiel de l'École et de la qualité de ses enseignants, de ses agents et de ses cadres, du projet tacite qui s'en dégage, a pu avoir à bien exploiter un document par ailleurs rédigé dans une période très sensible, de transition pour l'École.



Avis sur les formations

| Intitulé de la formation | Avis sur l'accréditation |
|--------------------------|--------------------------|
| DNA option Art | Avis favorable |
| DNA option Design | Avis favorable |
| DNSEP option Art | Avis favorable |
| DNSEP option Design | Avis favorable |



Observations de l'établissement



Observations de l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges sur le rapport d'évaluation du projet des formations pour l'accréditation 2022-2027 (vague B) du Hcéres.

Le rapport du projet présente, pour les quatre diplômes nationaux délivrés par l'ENSA en 1^{er} et 2nd cycles, une analyse pertinente des formations qui y conduisent, en option Art et en option Design. Cette analyse constitue un support précieux pour le développement de l'école

L'ENSA souhaite cependant apporter quelques précisions sur certains points.

Le comité rappelle, à juste titre, les circonstances particulières ayant présidé à l'élaboration du dossier d'autoévaluation déposé début janvier : d'une part la crise sanitaire, d'autre part la mise en place d'une direction par intérim au 1er mars 2021.

De fait, l'ENSA s'engage à remettre, pour les prochaines évaluations, un projet plus détaillé, qui représentera de façon plus concrète et moins générale la réalité des activités et des mesures structurantes mises en œuvre à partir de la nouvelle direction dès la rentrée 2021/2022.

L'analyse des experts avait posé comme handicap la faiblesse de la lisibilité des options Art et Design, qui se déclinait notamment au sein des mentions.

L'ENSA a procédé tout d'abord à un renforcement de cette lisibilité qui n'a pas été détaillé dans le projet, les mesures proposées étant en attente d'un dialogue avec la nouvelle direction.

L'offre pédagogique en design a été renforcée dès la première année, l'année du choix de l'option (de nouveaux cours, workshops, conférences de professionnels du design, voyages d'études). Par ailleurs, une présentation aux étudiants des deux options et de leur programme est proposée avant la fin du deuxième semestre. En ce sens l'ENSA a engagé une réflexion sur l'évolution des effectifs des étudiants en tenant compte des moyens engagés et d'une répartition plus cohérente entre les deux options.

D'autre part, l'ENSA a procédé pour la première fois à la définition de parcours. La dénomination des mentions a été supprimée pour améliorer la lisibilité du cursus, le terme « parcours » étant préférable à celui de « mention », plus réaliste et descriptif pour les étudiants comme pour l'extérieur, y compris à l'international.

De fait, les mesures proposées pour l'identité de ces parcours seront détaillées dans le prochain rapport, cette année étant une année expérimentale et de changement. Il s'agit de quatre parcours distincts : céramique, bijou, édition et textile.

Cependant, chaque parcours ne constitue pas « un élargissement » de l'offre de formation mais la structuration de l'offre de formation existante. En effet, les parcours naissaient de l'exigence d'investir les ressources pédagogiques existantes pour rendre plus visible la progression des étudiants dans le domaine des spécificités propres à l'option Design et à l'option Art et pour consolider les propositions nombreuses déjà en œuvre.

Par ailleurs, autour de ces parcours se construisent des choix individuels des étudiants dans l'environnement socio-économique du territoire : pour les parcours historiques de l'école « céramique » et « bijou », comme pour les « nouveaux » parcours qui structurent les activités déjà existantes. Comme souligné par le rapport « D'une part, l'École est dotée d'un atelier édition très actif avec des moyens matériels et humains conséquents. D'autre part, la référence



à la relation passée et actuelle avec la Cité de la tapisserie d'Aubusson étaye la création de parcours Textile permettant d'envisager la perspective d'un troisième cycle en lien avec cette dernière ».

En ce sens, l'École rappelle le rôle des référents pour chaque « parcours ». Ils sont choisis au sein des équipes, et chaque option a son propre référent de parcours pour la céramique et l'édition. Le parcours textile et bijou mutualisent le réfèrent pour l'option art et design, ces deux parcours étant ouverts à un nombre plus restreint d'étudiants. En revanche, dans le parcours « généraliste et transversal » plusieurs référents sont proposés selon les pratiques et les mediums choisis par l'étudiants. L'Atelier cuir et le Pôle Image ont un rôle important dans ce parcours généraliste.

Un organigramme de cette structuration pourra être fourni pour la prochaine évaluation et les nombreux partenariats pourrons également s'inscrire dans cette reconfiguration en cours.

L'organigramme pourra rendre plus clair le rôle du référent de chaque parcours. Il établit, en collaboration avec les coordinateurs, un programme de spécialisation pour l'ensemble du cursus de premier et deuxième cycle et accompagne les étudiants tout au long de leur parcours. Il établit un programme pédagogique et de recherche (conférences, voyages d'études, résidences de professionnels à l'ENSA). Cela permet une adéquation plus aisée entre les compétences visées et les enseignements concrètement dispensés.

En continuité avec la formation existante et les spécificités propres à l'école, les parcours au long des cursus peuvent favoriser la création de post-DNSEP, qui s'inscrive dans la volonté de l'école de s'investir dans le développement d'un troisième cycle, à l'instar du doctorat déjà existant en partenariat avec la faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'université de Limoges.

Pour conclure, une remarque sur la participation des étudiants et des diplômes au pilotage des formations car ce point n'est pas abordé dans les documents transmis de manière détaillée. La question de la participation des formations aux dispositifs de management de la qualité mis en œuvre par l'établissement est au cœur des nouveaux dispositifs proposés par la nouvelle direction (réunions mensuelles avec l'ensembles des étudiants, réunions régulières de CRPVE, constitution du conseil scientifique etc.). L'ensemble de ces dispositifs permet le développement de l'école sur le plan local, national et international dans le dialogue et avec une ambition partagée.

L'ENSA Limoges réitère ses remerciements à la grande attention que vous avez bien voulu porter à cet établissement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma haute considération.

Françoise Seince Directrice de l'ENSA Limoges

A Live

Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne: www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10

